

# paysages du parc naturel régional corbières fenouillèdes

---

DU TERRITOIRE FRONTIÈRE À L'UNITÉ  
TERRITORIALE, FAIRE ŒUVRER LES  
MÉMOIRES AU SERVICE DES DYNAMIQUES  
TERRITORIALES ET DE LEURS ÉVOLUTIONS



CARNET 1  
LEXIQUE ILLUSTRÉ

**PLAN DE PAYSAGE**

FÉVRIER 2024

# perception des motifs de paysage, un lexique illustré

## INTRODUCTION

---



# un lexique des paysages au service de la compréhension du territoire



## LE LEXIQUE DES PAYSAGES

Afin de fournir les clés de lecture de l'outil de planification paysagère, un lexique paysager a été établi dans ce chapitre. Non exhaustif, ce répertoire paysager met en exergue les motifs de paysage\* prédominants du territoire du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes (PNR-CF).

Entre toponymes vernaculaires et termes techniques, ce lexique a pour but de proposer une base commune quant à l'appellation et la définition des structures paysagères qui composent le territoire.

Ce lexique est décomposé en thématiques permettant de regrouper les termes par catégorie :

- Relief
- Édifices rocheux
- Mobilités
- Eaux
- Gestion des eaux
- Urbanisation
- Patrimoine vernaculaire
- Couvert boisé et paysage de nature
- Agriculture
- Énergie et exploitation

Les dénominations établies dans chacune de ces thématiques ont été listées et sélectionnées à la suite d'échanges avec des personnes ressources (archéologues, géologues, historiens...), et le PNR-CF.

Elles sont également le résultat d'un arpentage de terrain mené sur plusieurs jours au cœur du territoire du PNR-CF.

### \*Motif de paysage

Un motif de paysage est un élément ou un ensemble distinctif d'éléments présents dans un paysage.

Ces motifs peuvent être des caractéristiques naturelles, culturelles ou humaines qui se répètent ou se manifestent de manière identifiable dans un environnement donné.

L'identification des motifs d'un paysage permet de le caractériser, de le nommer afin de mieux l'appréhender.

## ARPENTAGE DE TERRAIN

Afin de lister l'ensemble des motifs développés ci-après, un travail de terrain a été réalisé pour relever les éléments du paysage pouvant renseigner sur des usages anciens ou contemporains, des caractéristiques topographiques ou géologiques structurantes ou spécifiques à un lieu.

L'arpentage a permis d'aller à la rencontre des paysages de chaque unité de paysage définie dans les Atlas paysagers de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, afin de récolter la diversité des motifs du territoire du PNR-CF.

L'objectif de ce lexique est de permettre aux non-initiés d'être autonomes dans l'analyse des paysages qui les entourent, en s'appuyant sur les clés de lecture et de compréhension qui y sont présentées.

L'objectif englobe également des aspects plus larges tels que l'information, la communication et la sensibilisation aux différents motifs paysagers qui caractérisent le territoire du PNR-CF.

Ce lexique se veut à la portée de tous et toutes, pour que chacun puisse comprendre et parler de ses paysages.

## ON A DIT ILLUSTRÉ!

Un dessin vaut mille mots. C'est pourquoi la base de ce lexique se compose de dessins ayant pour but d'immerger le lecteur dans les lieux et motifs significatifs et observables sur le territoire du PNR-CF.

## le relief



1

**1 LES GORGES** Une gorge ou **CANYON** est un passage encaissé entre deux reliefs.

À la Pierre-Lys les gorges creusées par l'Aude sont très étroites et peuvent même être qualifiées de **DÉFILÉ**, terme géographique qui définit un passage très étroit que l'on ne peut traverser qu'en file.

Illustration : Gorges de la Pierre-Lys

### 2 ROC CORNUT

Le Roc Cornut, ou "cornu", mot catalan qui désigne quelque chose de tordu ou courbé, est une curiosité géologique. Il est aussi appelé "Chaos granitique ou calcaire" (le Roc Cornut étant calcaire).

Il s'agit d'un amas de pierres calcaires que la nature a disposé d'une façon un peu originale, en équilibre les unes sur les autres. Les pierres superposées dénotent par leur forme arrondie liée à une érosion par le vent, l'eau ou la glace. Le Roc Cornut mesure entre 4 à 5 mètres de haut, ce qui n'est pas très spectaculaire en soi, mais sa situation localisée sur le plateau de Campoussy dans une **GARRIGUE** à la végétation rase rend l'édifice repérable dans le paysage, ce qui en fait un point de repère depuis toujours.

Illustration : Roc Cornut (Campoussy)



2

### 3 LE SYNCLINAL

Un synclinal se caractérise par un pli concave lié à la rencontre de deux plaques tectoniques. Ici, le synclinal du Fenouillèdes est issu de la rencontre des plaques ibérique et européenne, dont la mise en place s'est principalement faite il y a 40 Ma.

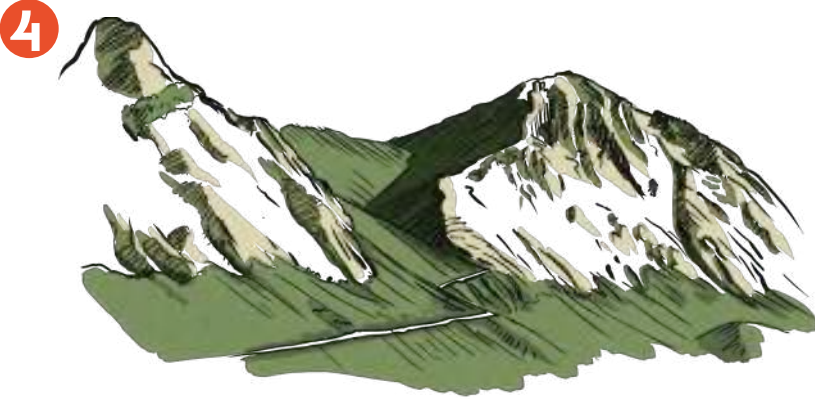
Les roches présentes, composées par la superposition de couches géologiques, ont alors été plissées par compression, formant deux crêtes calcaires, laissant apparaître la couche inférieure du synclinal, plus âgée.

La partie centrale du synclinal, pouvant être apparentée à une **VALLÉE**, est la résultante de l'érosion des couches supérieures (plus jeunes) et d'un dépôt d'alluvions.

Illustration : Synclinal du Fenouillèdes



3



#### 4 LE COL OU GRAU

Le grau est un col de montagne. Le terme catalan «grau», au pluriel «graus», issu du latin «gradus», désigne dans la région un passage en «escalier» le long d'une pente abrupte. Les graus de Maury indiquent donc une succession d'« escaliers » en provenance de Maury menant jusqu'au col.

Illustration : Grau de Maury

#### 5 SERRE OU SERRAT

Une serre est une crête formée par une ligne de points hauts, aussi appelée ligne de séparation des eaux de pluie en opposition à la ligne de talweg (ligne de rassemblement des eaux, telles que les **VALLÉES, GORGES** ou **RAVINS**).

La ligne de crête marque la rupture de pente entre deux terrains inversés.

Sur le territoire du PNR-CF, le toponyme **SERRES** est très largement répandu.

Pour les locaux, le mot "serrat" ou "serre" est un terme bien ancré et connu, rarement remplacé par "crête". La serre est caractérisée par un relief généralement allongé (mais pas toujours), très souvent surmonté d'un affleurement rocheux. Et qui dit serre dit souvent caillasse, et mille et une galères pour avancer.

Illustration : Serre de la Narède ou Serra Nereda



#### 6 LA CLUSE OU CLUE

Une cluse ou clue résulte des phénomènes géologiques suivants : Un cours d'eau creuse son lit avant l'apparition de reliefs. Puis les plaques tectoniques, par leur mouvement, font émerger des résurgences rocheuses.

Si, malgré l'apparition des nouveaux reliefs, le

cours d'eau a conservé son tracé, il forme alors une cluse. Il crée ainsi un passage "improbable" à travers la roche.

La Clue de la Fou est creusée dans le relief par l'Agly, perpendiculairement à un plissement des couches géologiques dures, mettant ainsi au jour la structure **SYNCLINALE** du site, en créant un passage étroit pouvant être caractérisé de **GORGES** car encadré par des escarpements.

Illustration : Clue de la Fou



## le relief

7



7 LE ROC

Un roc est une importante masse de pierre dure formant une proéminence abrupte.

Le Roc de Caglière est visible à Lagrasse sur le relief bordant le village, issu du pli géologique résultant de la déformation subie par les Corbières lors de l'édification des Pyrénées. Ce roc, aussi nommé **DUPLEX** de la Caglière, émerge des pentes boisées de ce pli. Ces affleurements créent des tâches de couleur au milieu du vert des chênes des Hautes Corbières. Blanc ou gris pour les calcaires, brun pour les schistes, brun foncé ou ocre pour les affleurements des gisements de fer. Cette juxtaposition de tâches rocheuses ponctue les paysages largement forestiers.

Au sommet de ces rocs, **PEYRES** ou **QUIÈS**, on peut parfois observer des rapaces, qui apprécient ces postes d'observation.

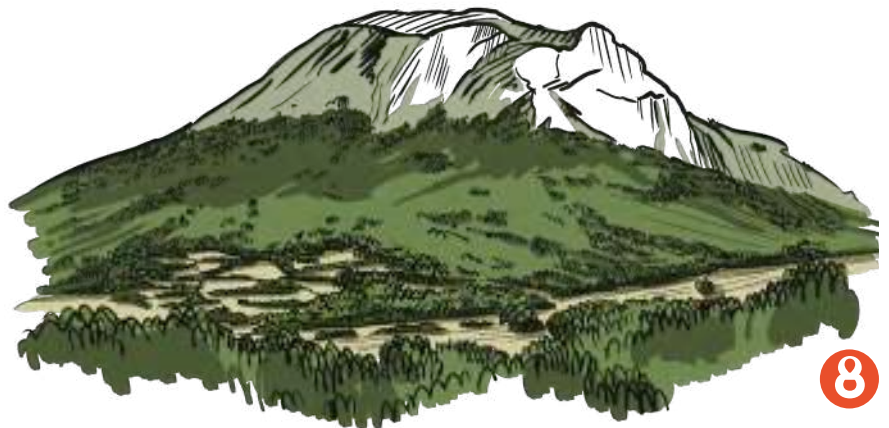
Illustration : Roc de Caglière

8 LE PECH OU PIC

Le Pech est la retranscription française de l'occitan puèg qui dérive du latin Podium et désigne un endroit plat et surélevé. Un **PIC** est un point sur une surface dont l'élévation est supérieure à tous les points qui lui sont immédiatement adjacents.

Les termes topographiques **ACMÉ**, **APEX** et **ZÉNITH** sont synonymes.

Illustration : Pech du Bugarach



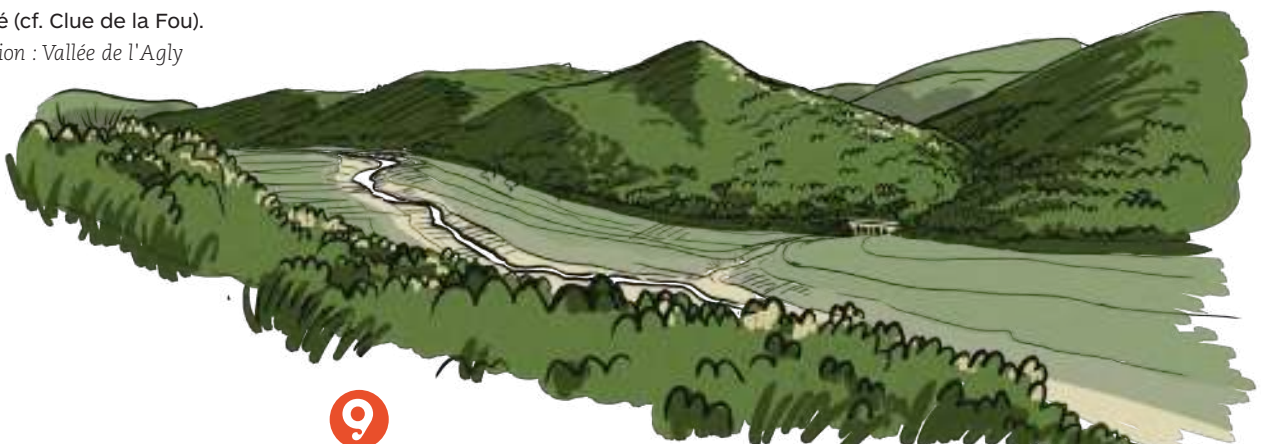
8

9 LA VALLÉE

La vallée désigne un point bas (ligne de talweg) creusé par un cours d'eau ou un glacier dans le relief existant. Une vallée peut prendre plusieurs formes en fonction du relief à travers lequel passe le cours d'eau : elle peut être large, créant ainsi une **PLAINE** ou étroite formant alors des **GORGES**.

Le fleuve de l'Agly est le parfait exemple de la transformation d'une vallée en fonction du relief traversé (cf. Clue de la Fou).

Illustration : Vallée de l'Agly



9

## 10 LA CAUNE OU CAUNA

La Caune, de l'occitan cauna, « caverne », est une cavité aussi communément appelée grotte. On retrouve des caunes un peu partout sur le territoire du PNR-CF, associées aux terrains calcaires et témoins d'une érosion karstique. Petite caune ou grande caune, elles ont très souvent accueilli les êtres humains, qui les ont utilisées comme abris provisoires ou lieux de sépultures.

La Caune de l'Arago à Tautavel est située sur les marges septentrionales de la plaine du Roussillon, qui devait avoir à l'origine plus de 120 mètres de longueur. Surplombant le cours d'eau du Verdoubert, elle a livré des restes humains attribués à "l'Homme de Tautavel".

Illustration : Caune de l'Arago



10

## 11 LE RAVIN

Un ravin est une entaille assez profonde du sol, le plus souvent en V, produite par la dynamique de ravinement des eaux de ruissellement ou par un torrent. Il peut être défini comme une petite vallée constituée d'une dépression allongée, profonde et étroite.

Un ravin est une forme de relief en pente, avec des versants relativement raides (de l'ordre de 20 à 70%). Ainsi, il est plus encaissé qu'une simple **VALLÉE** mais moins qu'une **GORGE**.

Illustration : Ravin du Témèzou



11

## 12 FOSSÉ D'EFFONDREMENT

Un fossé d'effondrement, ou **RIFT**, est une fracture qui se produit lors de processus d'extension tectonique.

Un fossé d'effondrement peut être assimilé à un cirque car le relief qui en découle peut prendre la forme d'une enceinte aux parois abruptes, de forme circulaire ou semi-circulaire, formée par une dépression liée à une érosion. Néanmoins, le terme "cirque" est associé à une érosion glaciaire, et non à une érosion karstique. L'utilisation du terme "cirque" pour définir le relief de Vingrau est donc un abus de langage.

Illustration : Fossé d'effondrement de Vingrau



12

## édifices rocheux

### 13 FORTERESSE

Au nombre de huit, dont cinq situées sur le territoire du parc, les forteresses se différencient des **CHATEAUX**, par leur spécificité architecturale basée sur le modèle capétien, adapté ici à un site marqué par un fort relief.

Ces forteresses ont toutes été construites durant la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle sur ordre du Roi de France.

Les forteresses deviennent alors un prolongement de la roche et des marqueurs paysagers au même titre que certains sommets ou reliefs naturels. La spécificité de ces forteresses réside dans le fait qu'elles font partie d'un ensemble défensif, s'appuyant sur les atouts géographiques du territoire organisé autour de Carcassonne (maison mère).

Les forteresses, dans leur implantation,

s'organisent en ligne défensive et protectrice de Carcassonne et de sa sénéchaussée. Ces sites fortifiés sont généralement bien visibles dans le paysage et permettent ainsi de devenir des points de repères.

Les Corbières sont depuis l'Antiquité une zone de frontière entre entités politiques ou proches de frontière géographiques et administratives, ce qui explique une telle occupation des sommets. L'utilisation de la pierre locale induit également une bonne intégration de l'ouvrage dans son environnement, ce qui accentue l'effet de prolongement du relief naturel.

*Illustration : Forteresse de Peyrepertuse*

13



### 14 TOUR SENTINELLE

La Tour Del Far, est une tour sentinelle faisant partie d'un vaste réseau de tours à signaux, mis en place dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle par les rois catalans de Majorque. Au Moyen Âge, elle permettait de surveiller le Roussillon, la vallée du Verdoube et de communiquer avec d'autres tours à signaux de la région. Lorsqu'une armée était en vue, les guetteurs affectés à la tour de Far prévenaient la population salanquaise du danger en allumant de grands feux.

*Illustration : Tour del Far (Tautavel)*

14



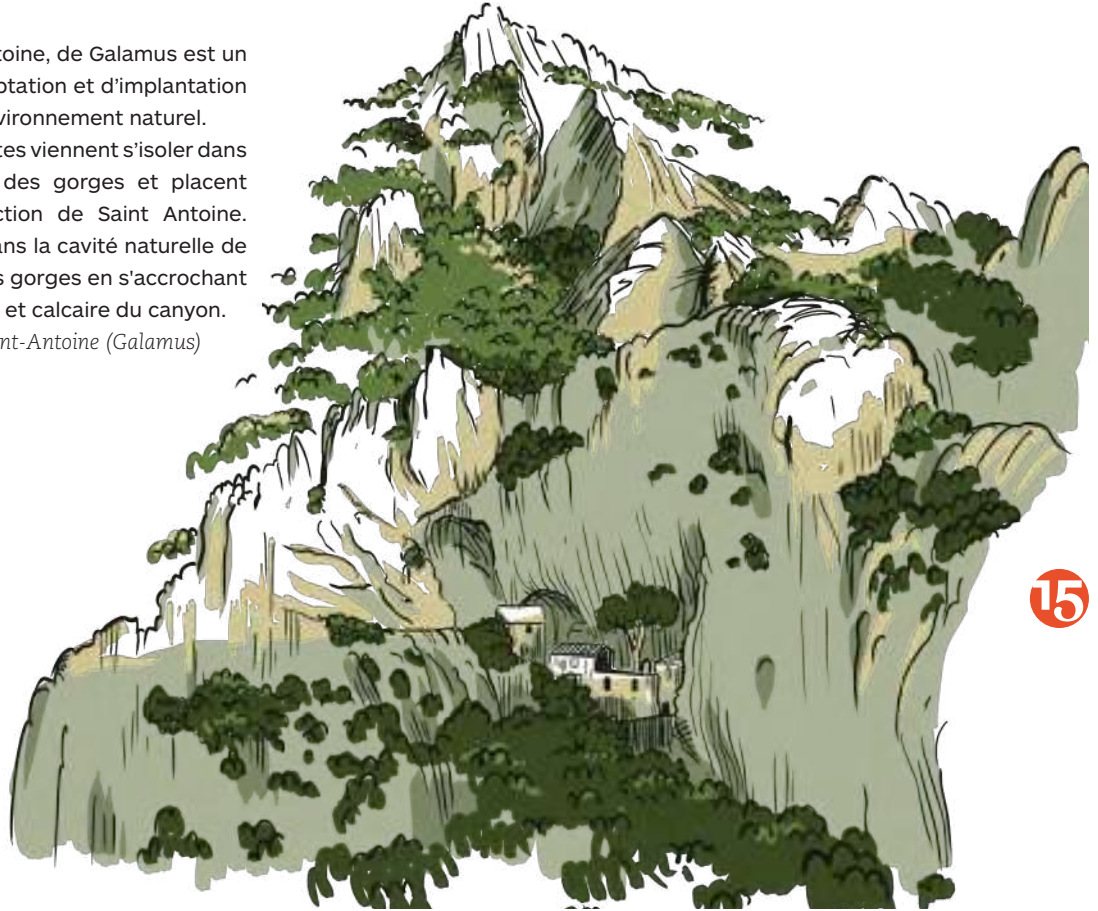


**15** ERMITAGE

L'Ermitage de Saint-Antoine, de Galamus est un très bel exemple d'adaptation et d'implantation de l'humain dans un environnement naturel.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, des ermites viennent s'isoler dans les grottes naturelles des gorges et placent le site sous la protection de Saint Antoine. L'ermitage, construit dans la cavité naturelle de la falaise, surplombe les gorges en s'accrochant à la falaise vertigineuse et calcaire du canyon.

Illustration : Ermitage Saint-Antoine (Galamus)

**15****16** CHÂTEAU SEIGNEURIAL

Les premiers châteaux médiévaux construits par les seigneurs locaux furent d'abord utilisés comme positions de guet, logeant de petites garnisons et assurant le contrôle des vallées agricoles et des voies de commerce, sur lesquelles les seigneurs prélevaient des droits de passage.

Durfort est érigé sur une masse rocheuse surplombant les gorges de l'Orbieu, offrant ainsi un vaste point de vue sur la vallée.

Le terme de « châteaux cathares » est une dénomination récente issue du tourisme contemporain induisant que ces châteaux auraient pu être édiés par les Cathares. Or, ces châteaux n'ont jamais été construits par les Cathares mais bien par des seigneurs et comtes locaux, qui régnaient sur les terres du sud de la France. Dans le cas de Durfort, le château seigneurial aurait servi d'habitat fortifié et donc défensif, pour les "bons chrétiens" (nommés plus tard Cathares) venus se réfugier dans ces châteaux forts afin d'échapper à la croisade contre les Albigeois lancée par le Roi de France.

Illustration : Château Seigneurial de Durfort

**16**

## mobilités



### 17 SENTIER

De nombreux sentiers de randonnée jalonnent le territoire du Parc.

Plusieurs GR, circuits et boucles balisés, amènent les visiteurs à la découverte de singularités géologiques et archéologiques ainsi que de paysages pittoresques du parc.

Certains tronçons d'itinéraire utilisent les voies de déplacement routières, faisant cohabiter randonneurs et voitures.

*Illustration : Sentier de randonnée à Galamus*



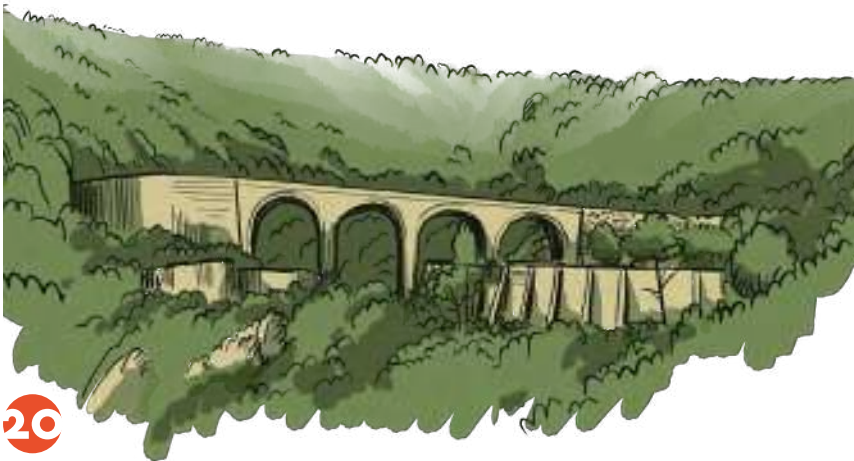
### 18 ROUTE SINUEUSE

Le terme de route sous-entend la notion de ruban de goudron ou plutôt d'asphalte destiné à connecter, désenclaver ou desservir des lieux de plus ou moins grande taille (ville, village, maison). La question des routes dans un territoire où le relief prédomine amène les usagers à construire des accès s'adaptant au mieux aux contraintes topographiques; en creusant dans la roche, privilégiant et suivant les ouvertures déjà créées par la nature et l'eau.

La route qui longe les Gorges de Galmaus est le témoin parfait des contraintes que l'être humain a dû surmonter avec des moyens mécaniques relativement sommaires afin de permettre l'accès à des lieux, ou la connexion entre deux territoires.

*Illustration : Route des gorges (Galamus)*

19



20



21

## 19 TRAIN ROUGE

Le train rouge constitue aujourd'hui une offre touristique permettant la découverte du territoire des Corbières-Fenouillèdes. Le projet du train rouge est porté par l'association Tpcf, qui propose des périodes de circulation durant la période estivale. Les gares desservies par le train sont Axat, Lapradelle, Caudiès, Saint-Paul, Maury, Estagel, Cases de Pène, Espira et Rivesaltes.

Auparavant, la ligne de chemin de fer était à usage industriel. Elle permettait de rapatrier le bois des scieries vers le littoral. Elle fut ensuite utilisée pour le transport de personnes, puis pour le tourisme.

*Illustration : Train rouge*

## 20 PONT

Le relief parfois accidenté lié au fort dénivelé a amené à construire des édifices facilitant le passage. Les ponts sont des ouvrages observables sur le territoire du parc, permettant de lier deux points séparés par une dépression ou un obstacle, et ainsi permettre le passage et la continuité de routes. Dans le cas du Col de saint Louis, la route départementale 9 qui mène au col depuis Caudiès-de-Fenouillèdes, effectue une boucle passant au-dessus d'elle-même grâce à un pont droit dénommé le pont de l'Escargot et ainsi répondre au fort dénivelé sur ce passage. Ce pont est particulièrement remarquable dans le paysage.

*Illustration : Pont du Col de Saint Louis*

## 21 ROUTE DÉPARTEMENTALE RECTILIGNE

La route départementale longue et rectiligne est rare sur le territoire du PNR-CF. Elle est généralement sinueuse, étroite et très souvent bordée par un alignement de platanes, notamment à l'entrée des villes et villages.

Le synclinal du Fenouillèdes forme un vaste corridor permettant une circulation aisée grâce à la route départementale D117 qui dessert d'ouest en est le territoire.

Cette large ouverture plate due à l'apport de sédiments liés à l'érosion des reliefs alentour, que forme le synclinal, a permis l'implantation d'autres moyens de déplacement, tels que le train.

*Illustration : D11 dans le Synclinal du Fenouillède*

## eau

### 22 FLEUVE

Un fleuve dans sa définition littérale désigne un cours d'eau important se jetant dans une mer ou un océan.

Un fleuve permet la récolte de l'eau des bassins versants qu'il traverse. Il est alimenté par les rivières et cours d'eau secondaires.

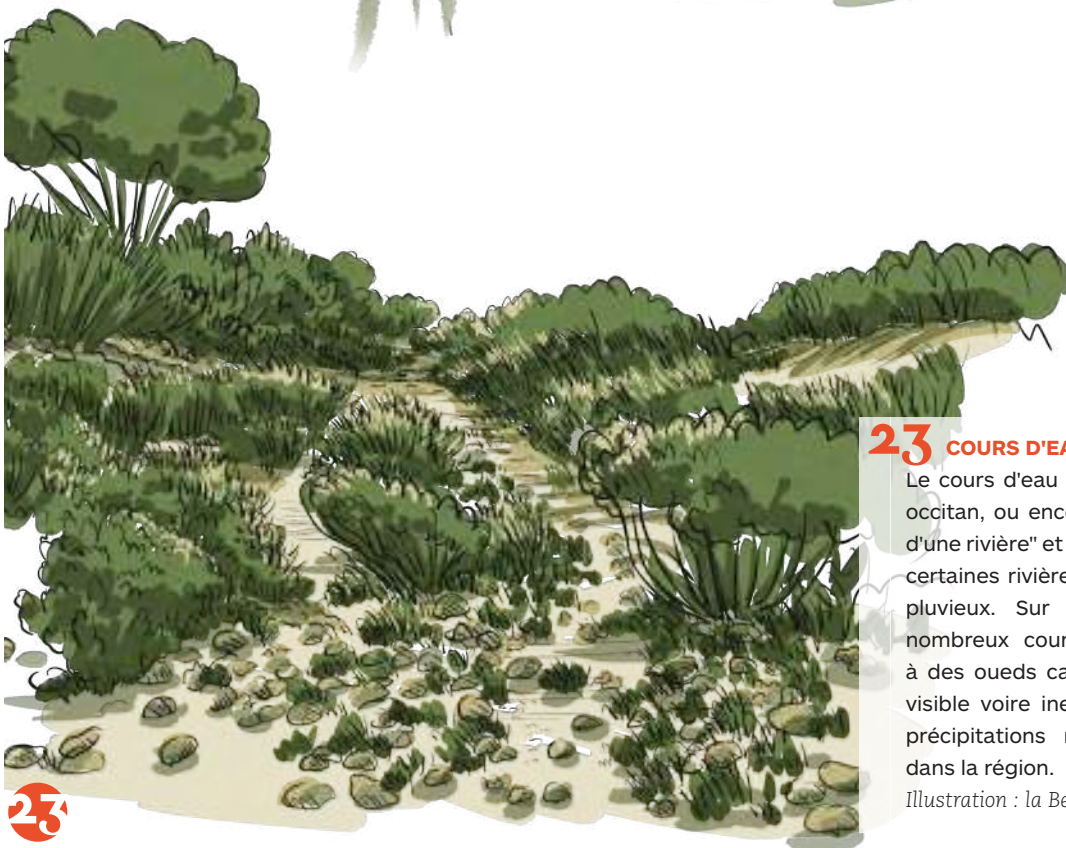
Dans les Corbières-Fenouillèdes les fleuves

présents au nombre de deux (Agly et Aude) sont des fleuves à la morphologie variable passant des lieux escarpés et s'élargissant dans les vallées et subissant le réseau karstique des localités. Parfois invisible car sous-jacente, l'eau des fleuves au débit capricieux est trop faible à certaines périodes de l'année, ou trop importante à d'autres.

Illustration : Aude



22



### 23 COURS D'EAU ASSÉCHÉ

Le cours d'eau asséché en surface, ou **REC** en occitan, ou encore **OUED** en arabe, signifie "lit d'une rivière" et désigne le caractère asséché de certaines rivières qui s'animent lors d'épisodes pluvieux. Sur le territoire du PNR-CF, de nombreux cours d'eau peuvent s'apparenter à des oueds car la présence de l'eau est peu visible voire inexistante et fortement liée aux précipitations rares mais souvent violentes dans la région.

Illustration : la Berre

23

## 24 RIVIÈRE

En hydrographie, une rivière est un cours d'eau au débit moyen à modéré, recevant des affluents et se jetant dans une autre rivière ou dans un fleuve. Le réseau de rivières au sein du PNR-CF reste discret car très souvent enfoui dans la végétation. Le passage de routes sur ces cours d'eau permet de prendre la mesure de leur présence. La rivière de la Boulzane est un affluent du fleuve de l'Agly.

*Illustration : Rivière de la Boulzane*



## gestion de l'eau

### 25 AQUEDUC

Un aqueduc est un ouvrage destiné à l'acheminement de l'eau, au même titre qu'une conduite ou une canalisation. Le terme d'aqueduc est utilisé pour des ouvrages anciens. Le pont-

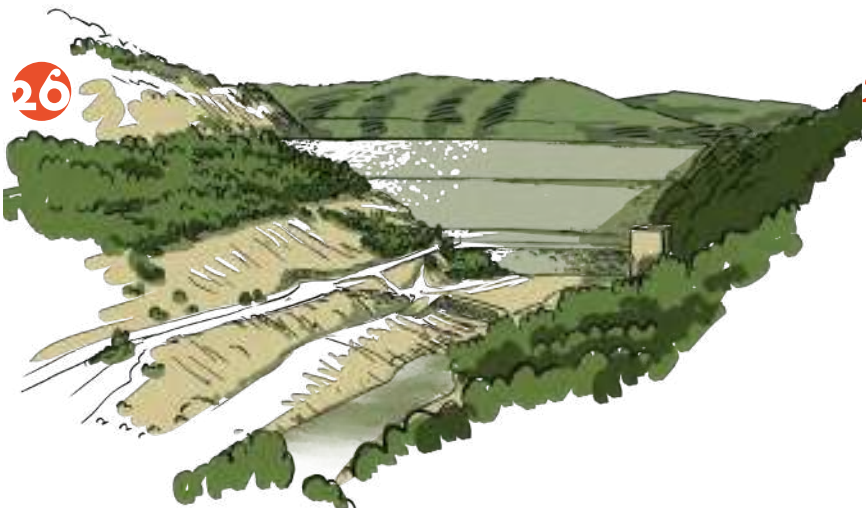
aqueduc romain d'Ansignan enjambe la vallée de l'Agly sur une longueur de près de 170 mètres. L'ouvrage est classé aux monuments historiques.

Illustration : Pont-Aqueduc romain d'Ansignan



25

26



### 26 BARRAGE

Un barrage est un ouvrage d'art hydraulique construit en travers d'un cours d'eau et destiné à en réguler le débit et/ou à stocker de l'eau, notamment pour le contrôle des crues, l'irrigation, l'industrie, l'hydroélectricité, la pisciculture et la retenue d'eau potable.

Le barrage sur l'Agly a été construit en 1994. Il répond à la problématique de la gestion de l'eau : il sécurise l'alimentation en eau et veille au partage de la ressource en saison sèche entre les besoins agricoles et les besoins environnementaux afin d'éviter que l'Agly ne soit un **OUED** en été tout en régulant les crues en saison des pluies.

Illustration : Barrage de l'Agly

### 27 CANAL

Un canal ou **BÉAL** par l'humain pour diriger l'eau en vue d'une urbanisation ou pour un usage hydraulique, agricole ou de déplacement.

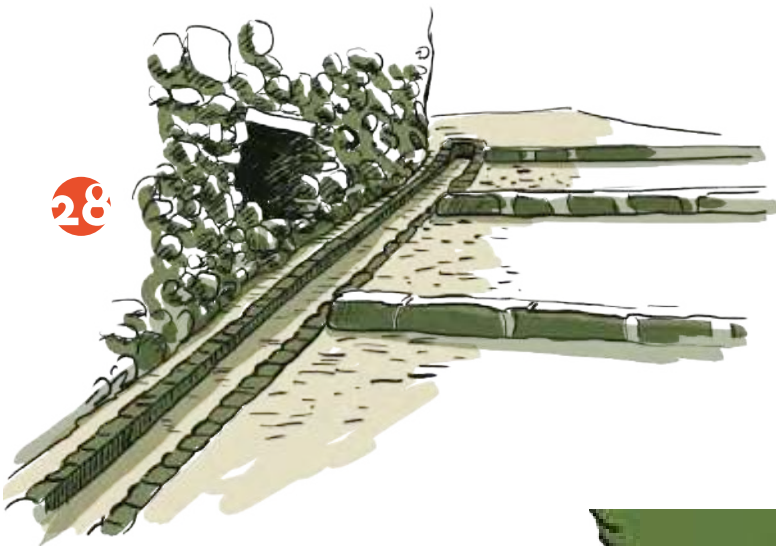
Sur le territoire du Parc, de nombreux ruisseaux et cours d'eau traversant les villages sont canalisés. Ces cours d'eau, pour certains à sec, laissent apparaître la structure bétonnée créant un cheminement vide dans l'espace urbanisé, comme c'est le cas du ruisseau de Trémoine qui traverse la commune de Rassignières avant de se jeter dans l'Agly.

La présence de ces structures montre l'irrégularité de l'écoulement de l'eau sur ce territoire, tantôt inexistante, tantôt débordante. Nombreux de ces canaux présents dans la **VALLÉE** du **SYNCLINAL**, sont des reliquats de systèmes d'irrigation agricoles ou de jardins potagers, dont certains datent de l'antiquité. Un canal ou **BÉAL** étaient notamment équipés de herses afin de gérer le flux d'eau.

Illustration : Canal du ruisseau de Trémoine



27



## 28 CANIVEAU

Caniveau ou **RIGOLE** servant à l'écoulement des eaux. L'eau étant une ressource rare sur le territoire des Corbières-Fenouilièdes, de nombreux aménagements de plus ou moins grande envergure, appelés également **CANAUX**, sont utilisés pour diriger ou recueillir l'eau, pouvant être mobilisée pour l'irrigation de parcelles agricoles.

Illustration : Caniveau dans ruelle piétonne (Termes)

## 29 SEUIL DE PORTE

Les seuils de porte dans l'aménagement urbain peuvent revêtir de multiples formes lorsque les habitations sont en bordure de rue.

Ils peuvent être au niveau du trottoir ou de la route, comporter une ou plusieurs marches pour les bâtiments surélevés par rapport au niveau de la route, ou bien bénéficier d'aménagements spécifiques tels que de petites passerelles permettant la traversée d'un caniveau pour accéder au seuil.

De nombreux villages comme la commune de Tautavel témoignent d'une gestion des eaux de pluie au pied des bâtiments en réalisant des **CANIVEAUX** permettant la récolte de l'eau.

Illustration : Seuils de portes (Tautavel)



## 30 ABREUVOIR

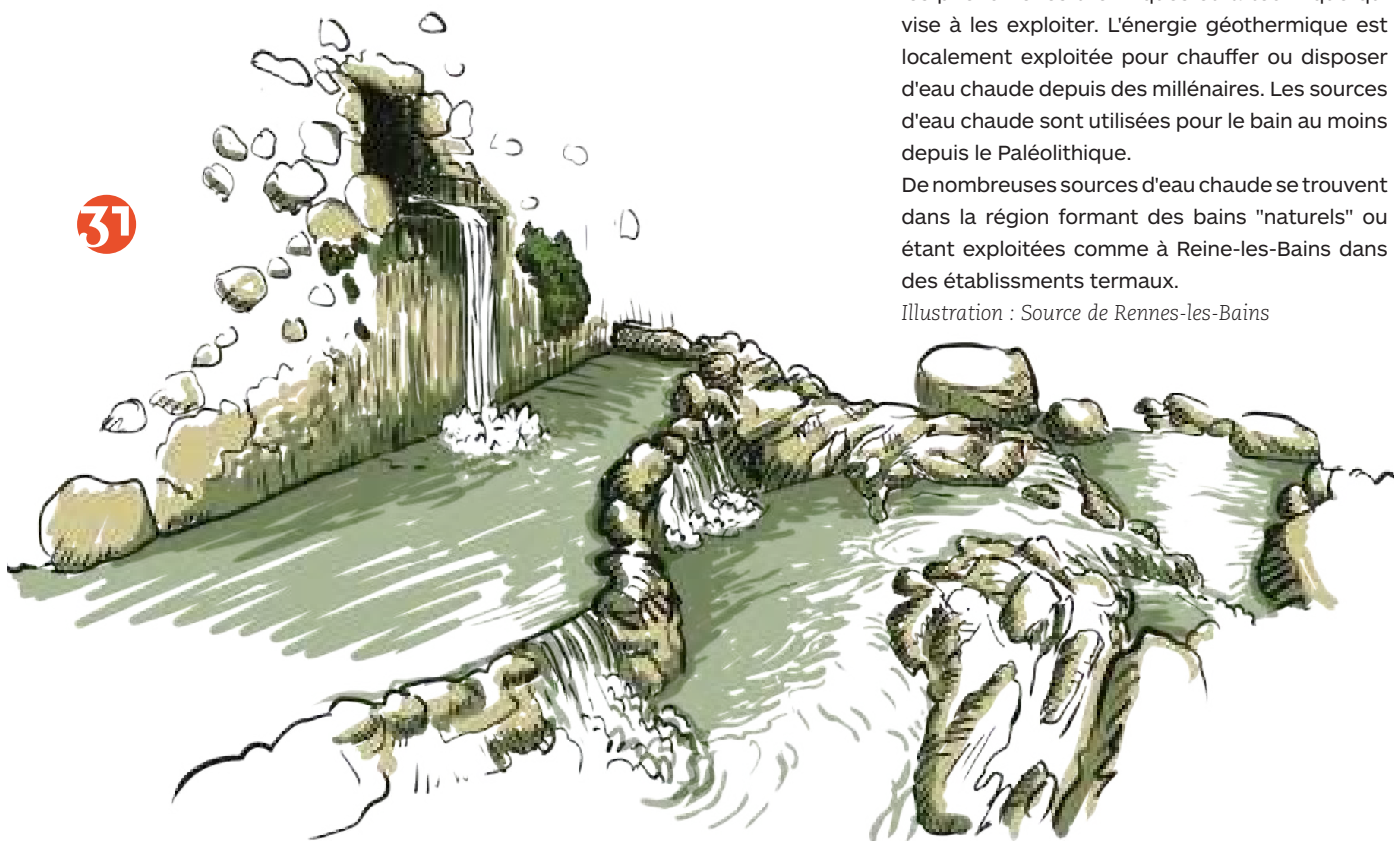
Un abreuvoir constitue un point d'eau naturel ou aménagé, généralement d'eau courante, permettant aux animaux de venir boire.

La fontaine de Pézilla comporte plusieurs abreuvoirs permettant l'écoulement de l'eau en trois réservoirs.

Illustration : Fontaine/abreuvoir (Pézilla-de-Confient)

## gestion de l'eau

31



### 31 GÉOTHERMIE

La géothermie, du grec géo "la Terre" et thermos "la chaleur", est à la fois la science qui étudie les phénomènes thermiques et la technique qui vise à les exploiter. L'énergie géothermique est localement exploitée pour chauffer ou disposer d'eau chaude depuis des millénaires. Les sources d'eau chaude sont utilisées pour le bain au moins depuis le Paléolithique.

De nombreuses sources d'eau chaude se trouvent dans la région formant des bains "naturels" ou étant exploitées comme à Reine-les-Bains dans des établissements thermaux.

*Illustration : Source de Rennes-les-Bains*

32

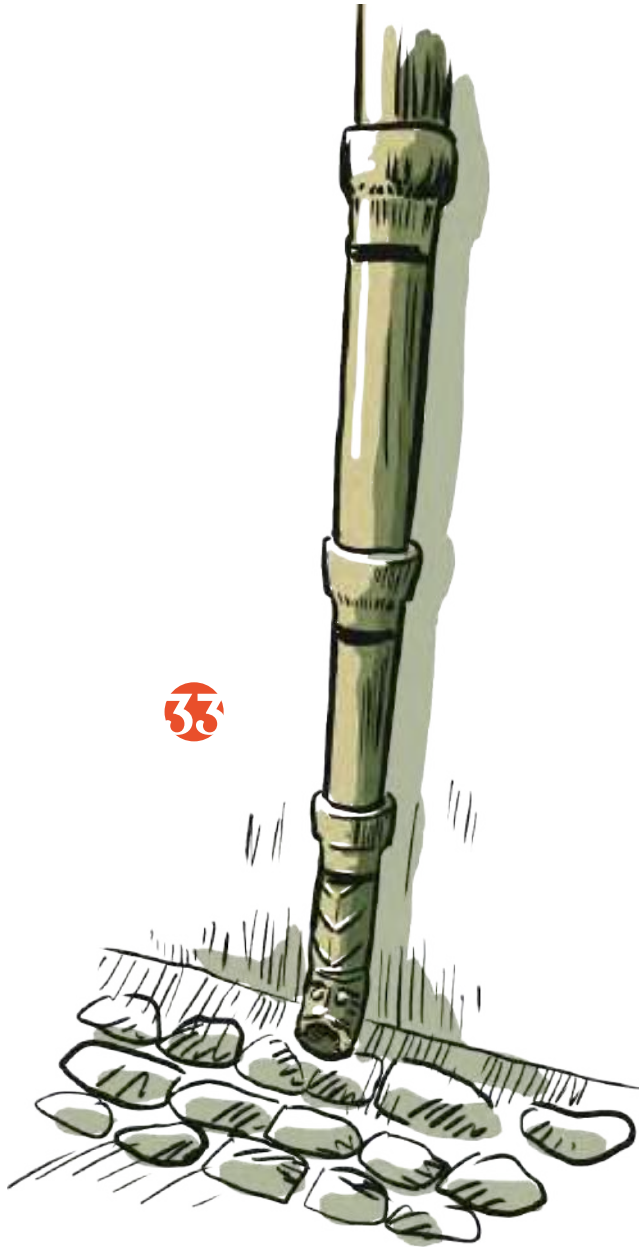


### 32 LAVOIR

Les lavoirs sont des éléments architecturaux faisant partie du patrimoine vernaculaire du PNR-CF, témoins d'usages anciens aujourd'hui disparus. Les lavoirs étaient des lieux publics où les femmes se retrouvaient pour laver le linge à la main. Certains lavoirs conservés sont encore alimentés en eau.

*Illustration : Lavoir de Trilla*





### 33 GOUTTIÈRE CÉRAMIQUE / TORTUGADA

Une gouttière est un ouvrage de collecte des eaux de pluie des toitures permettant l'acheminement de l'eau dans les **CANIVEAUX**. Dans les communes situées à l'est du parc, de nombreuses habitations comportent des gouttières en terre cuite émaillée, généralement de couleur verte, et dont le pied de descente représente une tête de poisson. Elles sont nommées **TORTUGADAS**.

Ces gouttières témoignent d'un savoir-faire artisanal repérable dans le paysage urbain.

*Illustration : Tortugada à Tautavel*

### 34 CAPTAGE D'EAU

Un captage d'eau potable est un dispositif de prélèvement utilisé grâce à une collecte passive ou par pompage de l'eau potable : soit à partir d'une source qui sort naturellement de terre, soit à partir d'une nappe d'eau souterraine, ou encore à partir d'un cours d'eau, d'un lac naturel ou du réservoir d'un barrage.

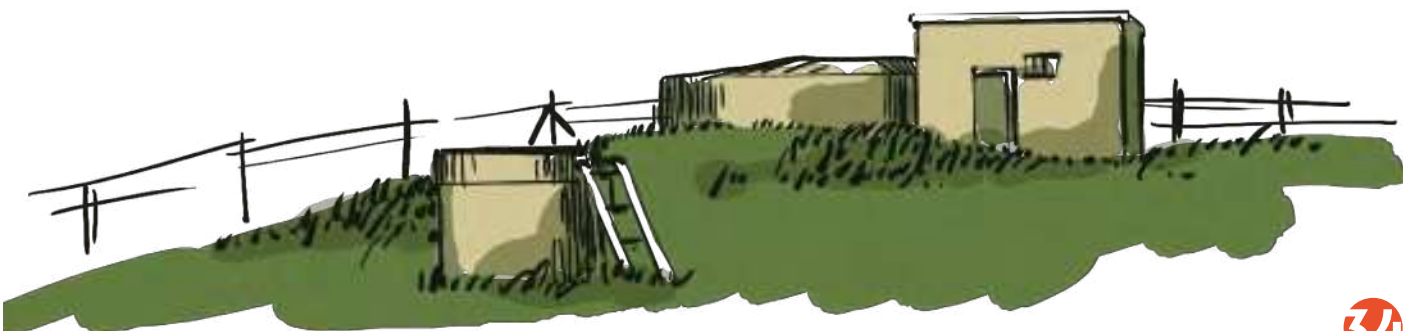
Dans le territoire du Parc, du fait de la géologie karstique, les eaux sont majoritairement souterraines et donc invisibles.

De nombreux édifices de captages d'eau parsèment la région. Ils sont alors les marqueurs visibles de l'exploitation d'une ressource bien souvent invisible.

Les **MINES** abandonnées peuvent également être utilisées comme captage de l'eau.

Ces zones de captage font bien souvent l'objet de protection réglementaire afin de préserver l'eau d'éventuelles pollutions liées aux usages agricoles ou individuels.

*Illustration : Zone de captage de l'eau (Galamus)*



## urbanisation

35



### 35 VILLAGE DE PLAINE

Un village de **PLAINE**, sur le plan géographique, est un établissement humain situé dans une région de terrain relativement plat, sans **RELIEF** significatif tel que des montagnes ou des collines abruptes. Les villages de plaine se trouvent généralement dans des zones où le relief est doux, facilitant l'implantation de communautés agricoles et d'activités liées à l'agriculture, grâce à un réseau hydrique naturel (rivières et fleuves). L'accessibilité, l'extension urbaine, ainsi que l'établissement et le développement des infrastructures (approvisionnement en eau, circulation et réseaux de communication) sont facilités par la position géographique en plaine. Plus généralement, la majorité des villages de plaine dans les Corbières-Fenouillèdes se trouvent dans des "bassins" : petits élargissements des vallées. Ils renvoient l'image de petits bassins de vie séparés les uns des autres par des espaces plus ensauvagés formés par les gorges ou tronçons de vallées plus resserrées.

Illustration : Saint-Paul-de-Fenouillet

### 36 VILLAGE PERCHÉ

Un village perché, est un établissement humain construit en hauteur, souvent sur des collines, des promontoires rocheux ou d'autres emplacements élevés. Ces villages sont caractérisés par leur position en surplomb par rapport aux plaines environnantes. Les villages perchés ont historiquement été érigés pour des raisons défensives, offrant une vue stratégique sur les environs et fournissant un avantage tactique en cas d'attaque. Un village perché bénéficie d'une position de défense naturelle par sa vue panoramique.

Par sa position en hauteur, le village perché bénéficie également d'une meilleure ventilation, pouvant être exploitée à l'aide de moulins à vent.

Illustration : Cucugnan



36

37



### 37 VILLAGE DE PIÉMONT

Un village de piémont, du point de vue géographique, est situé à la base des montagnes ou des collines, là où le relief commence à s'incliner vers le bas en direction d'une plaine.

Les zones de piémont se trouvent généralement à la transition entre les régions montagneuses et les plaines. Ces villages peuvent être caractérisés par un terrain vallonné ou légèrement incliné, offrant souvent un mélange des caractéristiques des montagnes et des plaines.

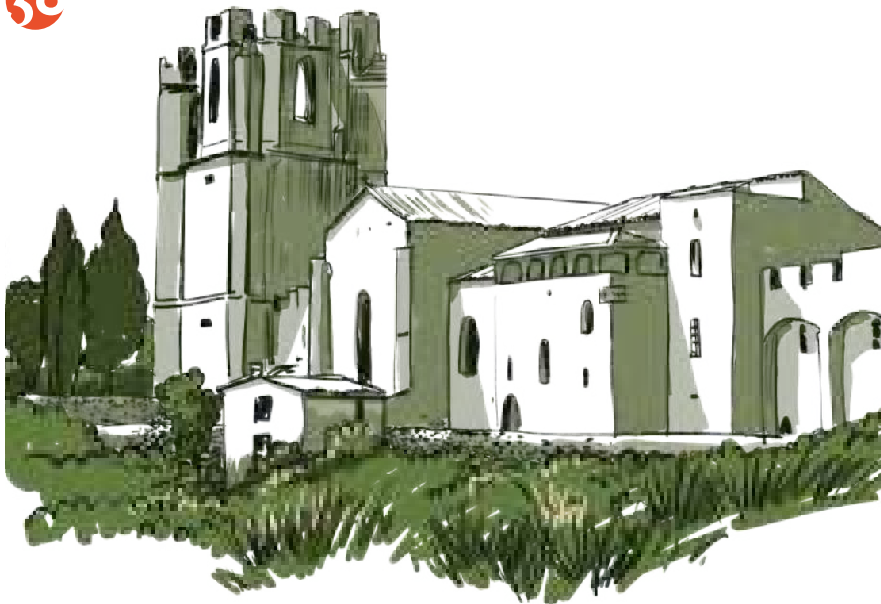
Par sa localisation, un village de piémont, jouit des avantages des points hauts et peut construire une **TOUR SENTINELLE**; mais également du relief incliné permettant la vue au loin et l'agriculture. Le village bénéficie également des atouts des points bas avec la présence de **RIVIÈRES** ou cours d'eau, irriguant la plaine agricole en contre-bas.

Illustration : Tautavel



## patrimoine vernaculaire

38



### 38 ABBAYE

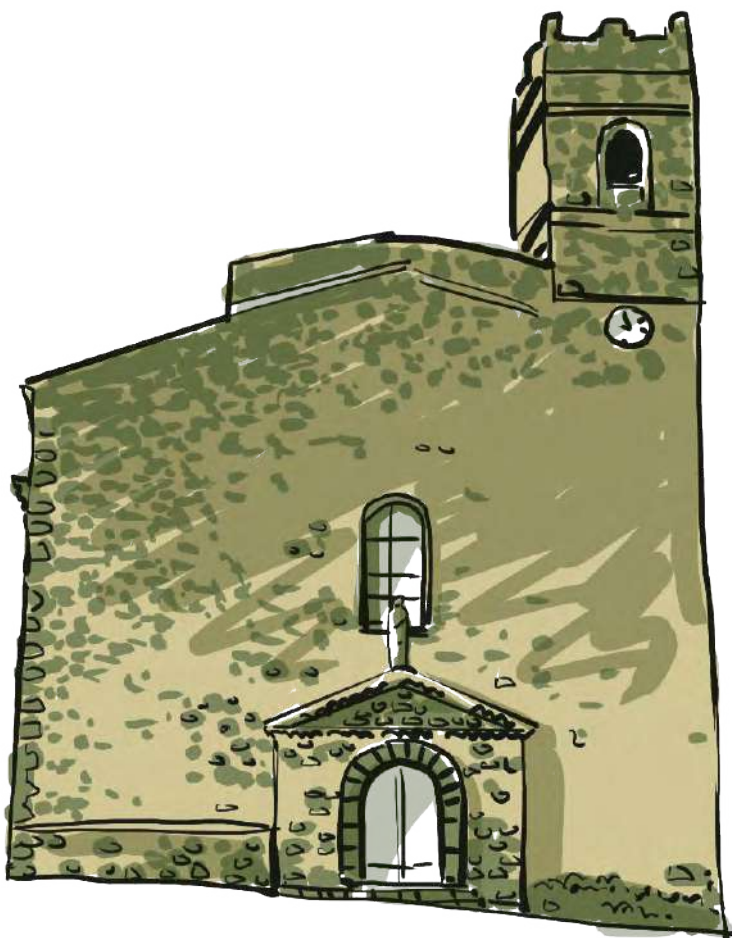
Une abbaye est un établissement chrétien dirigé par un abbé ou une abbesse. Elle constitue un lieu de vie communautaire où des moines ou des moniales vivent en communauté.

Historiquement, de nombreuses abbayes ont joué un rôle important dans le développement des arts, de la science, de la littérature et de l'éducation au sein de la société.

Depuis le 1923, l'abbaye de Lagrasse, datant du VIII<sup>ème</sup> siècle, est classée au titre des monuments historiques. Ouverte au public, l'Abbaye constitue aujourd'hui un des édifices patrimoniaux majeurs du territoire, générant un fort attrait touristique.

Illustration : Abbaye canoniale Sainte-Marie de Lagrasse

39



### 39 ÉGLISE

L'architecture des églises dans le PNRCF est bien souvent défensive en raison de la position géographique de la région, historiquement marquée par les conflits.

L'église de la nativité de notre Dame à Sournia, fut par exemple érigée en s'articulant autour d'un clocher qui semble avoir été autrefois une tour de guet.

Les matériaux de construction sont locaux, tels que la pierre calcaire et l'influence du style roman est très présent, reflétant l'époque médiévale de la construction de nombreuses églises dans la région.

Les églises de village ont souvent joué un rôle central dans la vie communautaire servant de point de rencontre social. Elles peuvent avoir été des centres d'activités culturelles et sociales pour les habitants de la région.

Illustration : Église de la nativité de Notre Dame (Sournia)



## 40 CHAPELLE

Les chapelles du PNR-CF sont bien souvent de petite taille et d'une simplicité architecturale, utilisant des matériaux locaux tels que la pierre calcaire ou les galets de rivières, comme pour la Chapelle des Saintes Puelles à Tautavel.

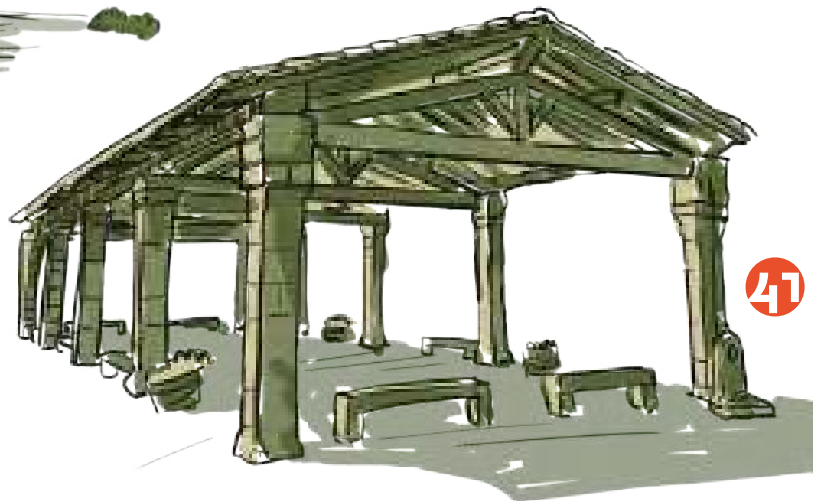
Certains sites de chapelles, à l'image de celle-ci, offrent des points de vue panoramiques sur les paysages environnants, ajoutant une dimension esthétique et contemplative à leur emplacement.

*Illustration : Chapelle des Saintes Puelles (Tautavel)*

## 41 HALLE

Comme pour la plupart du patrimoine bâti de la région, les halles sont bien souvent construites avec des matériaux locaux, à l'image de la Halle du marché de Lagrasse. Véritable joyau de l'architecture médiévale, elle est faite de bois (charpente), pierre calcaire (pilliers) et tuiles (toit). Les halles étaient construites en occupant une place centrale dans les villages, comme dans cet exemple, où la halle a été aménagée en 1315 lors du déplacement du marché de Lagrasse, qui était initialement situé en dehors des murs de la ville. En association avec les rues avoisinantes, cette place formait un centre commercial et social significatif jusqu'à la Première Guerre mondiale.

*Illustration : Halle du marché de Lagrasse*



## 42 CHAI

Les chais peuvent varier en taille, de petites caves artisanales à de vastes installations industrielles, mais tous ont pour fonction principale la vinification et la conservation du vin.

Certains chais s'intègrent harmonieusement au paysage du PNR-CF, utilisant des matériaux locaux et adoptant une esthétique qui reflète le caractère de la région. Quelques chais incluent des caves de dégustation où les visiteurs peuvent découvrir et déguster les vins locaux.

Il est indéniable que l'activité des chais a occupé une part considérable de l'identité du territoire. Néanmoins, l'Âge d'or de la viticulture étant révolu, et de nombreuses caves se trouvent aujourd'hui à l'abandon. Les repères spatiaux de cette activité deviennent également les témoins des impacts du changement climatique.

*Illustration : Estagel*

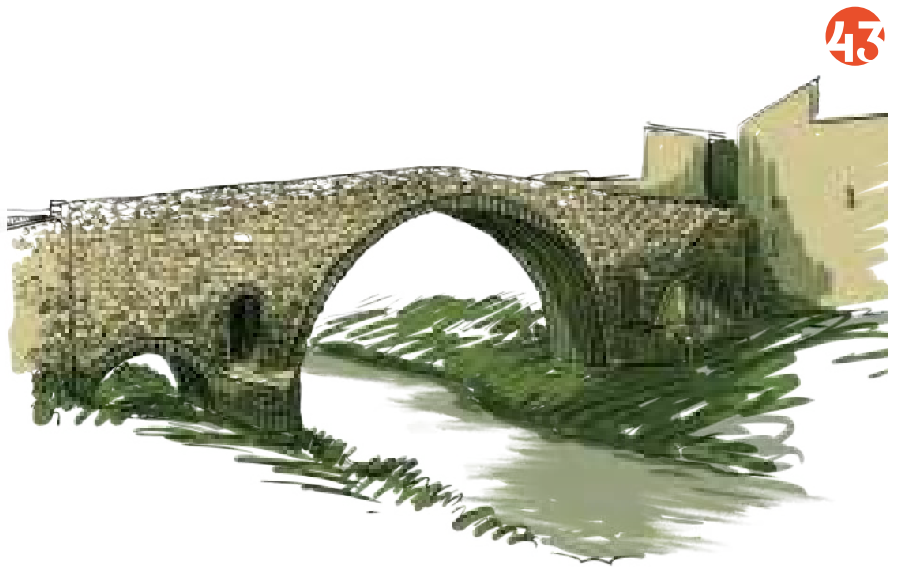


## patrimoine vernaculaire

### 43 PONT

En raison de la topographie vallonnée voire montagneuse de la région, de nombreux pont ont été conçus pour franchir des vallées, des rivières ou des ravins. Certains ont été construits à des fins défensives ou pour faciliter le passage des marchands et des voyageurs. Quelques ponts du PNR-CF remontent à des périodes médiévales, comme le pont de l'**ABBAYE** de Lagrasse, datant du XII<sup>ème</sup> siècle, révélant une architecture caractéristique de cette époque. Le pont de l'**ABBAYE** fut classé monument historique en 1907.

Illustration : Pont de l'Abbaye (Lagrasse)



### 44 CABANE DE VIGNE / CASOT

Une cabane de vigne, également connue sous le nom de **CASOT** dans la région, est une petite construction traditionnelle en pierre sèche et/ou en briques, souvent utilisée par les vignerons pour abriter des outils, des équipements viticoles ou simplement pour servir de refuge temporaire lors des travaux dans les vignobles. Ces structures sont fréquemment présentes dans les régions viticoles et jalonnent donc le paysage du PNR-CF, plus particulièrement dans la partie est, fortement viticole.

Illustration : Casot



### 45 MOULIN

Les moulins à vent du PNR-CF sont implantés sur les collines ou les hauteurs, profitant ainsi des vents qui caractérisent la région. Ils sont conçus avec une architecture adaptée au climat méditerranéen, présentant des structures robustes pour résister aux vents forts tout en maximisant la capture de l'énergie éolienne.

Traditionnellement, la plupart des moulins à vent dans la région étaient utilisés pour moulinier le grain et produire de la farine, à l'image du Moulin d'Omer à Cucugnan. Il fut réhabilité en 2003, pour moulinier à nouveau les blés locaux.

Certains édifices ont été restaurés à des fins touristiques, devenant musées, sites d'exposition ou hébergements, offrant ainsi aux visiteurs une expérience immersive dans l'histoire agricole locale.

Illustration : Moulin d'Omer (Cucugnan)



## 46 CALVAIRE

Les calvaires sont des croix-édifices monumentaux. Ces monuments servent souvent de points de repère géographiques, culturels et spirituels, marquant des lieux significatifs dans le paysage des Corbières-Fenouillèdes.

Certains calvaires sont préservés en tant que patrimoine culturel et historique, soulignant leur importance en tant que témoins d'une époque révolue. Le calvaire ci-contre est situé à 500 de l'**ERMITAGE** des **GORGES** de Galamus.

*Illustration : Calvaire (route D7, gorges de Galamus)*



## 47 CABANE DE BERGER / CORTAL / BORDE / CAPITELLE

Le terme **CORTAL** est une expression locale désignant une cabane en pierre, souvent construite à flanc de montagne ou dans un environnement montagneux. Ces cabanes servent traditionnellement de lieu d'abri ou de stockage pour les agriculteurs, éleveurs ou bergers travaillant dans les collines et les montagnes de la région.

La construction en pierre des **BORDES** reflète l'utilisation des ressources naturelles disponibles dans les zones montagneuses.

*Illustration : Cortal (Campoussey)*



## 48 DOLMEN

Un dolmen est une structure mégalithique préhistorique, souvent associée à des sépultures collectives, remontant généralement à l'Âge néolithique. Composé de grandes pierres formant une chambre funéraire, il est disséminé dans diverses régions du monde, y compris les Corbières-Fenouillèdes. Ces monuments témoignent de rites sépulcraux anciens et constituent des vestiges importants de l'histoire mégalithique de la région.

*Illustration : Dolmen de Campoussey*

## couvert boisé & paysages de nature



49

### 49 CHÊNE VERT

Le chêne vert, *Quercus ilex*, est un arbre feuillu à feuillage persistant de la famille des Fagacées. Il est largement représentatif du boisement de feuillus du Fenouillède puisqu'il représente 55% des 86% de feuillus présents sur le territoire. Il peut atteindre une hauteur entre 10 et 15 mètres de haut, mais dans les paysages de garrigue, il prend la forme d'un arbuste parfois courbé par le vent.

Le chêne vert prédomine sur l'étage\* mésoméditerranéen qui couvre la partie sud du PNR,-CF allant de Caudiès-de-Fenouillèdes à Caramany, et qui s'étend de 300 jusqu'à 500 voire 600 mètres d'altitude.

Illustration : Chêne vert



50

### 50 CHÊNE PUBESCENT

Le chêne pubescent, *Quercus pubescens*, est un arbre feuillu à feuillage caduc des régions tempérées de l'hémisphère nord, appartenant à la famille des Fagaceae.

Le **CHÊNE VERT** domine surtout parce qu'il a été favorisé par l'être humain, mais le chêne pubescent envahit à nouveau les zones délaissées par les activités agricoles.

L'étage\* supraméditerranéen, où le chêne pubescent est prépondérant, s'étend de 500 jusqu'à 750-800 mètres d'altitude, il représente 26% du patrimoine boisé du Fenouillède.

Illustration : Chêne pubescent



## 51 HÊTRE COMMUN

Le hêtre commun, *Fagus sylvatica*, couramment désigné simplement comme **LE HÊTRE**, est un arbre feuillu à feuilles caduques, appartenant à la famille des Fagaceae, tout comme le **CHÊNE** et le **CHÂTAIGNIER**.

Dans le massif des Corbières, le hêtre est implanté sur les versants frais au nord et à l'est sous l'influence du climat atlantique.

L'étage\* montagnard de la hêtraie est présent sur tous les versants nord à partir de 650 à 700 mètres d'altitude. Dans la commune du Vivier, il est possible d'observer un hêtre remarquable de 500 ans.

Illustration : Hêtre commun



### \*Étage

Le concept d'étage bioclimatique est une notion botanique qui a été créée pour associer la répartition des êtres vivants à des schémas climatiques mondiaux liés à la géographie et l'altitude.

## couvert boisé & paysage de nature



52

### 52 CHÂTAIGNER

Le châtaignier commun, *Castanea sativa*, est un arbre feuillu à feuillage caduc, de la famille des Fagacées, qui produit des fruits largement consommés par l'humain: les châtaignes.

Le châtaignier est un arbre majestueux à cime large bien branchue et à croissance rapide. Il peut mesurer 25 à 35 mètres de haut. Il a une grande longévité et peut dépasser le millénaire. Le châtaignier est présent dans l'étage supraméditerranéen du massif.

Les châtaignes étant largement cultivés comme alternative à la farine de blé, les châtaigneraies furent très présentes dans le territoire, et plus particulièrement dans la partie ouest du PNR-CF.

Illustration : Châtaigner



53

### 53 PLATANE COMMUN

Le platane, *Platanus*, est un arbre feuillu à feuilles caduques, de la famille des Platanaceae. Les platanes sont de grands arbres, pouvant atteindre entre 25 et 55 mètres de haut, dont les caractéristiques générales diffèrent peu d'une espèce à l'autre.

Ils ont une grande longévité allant de plusieurs centaines d'années, voire plusieurs siècles.

Le platane commun est largement utilisé comme arbre d'alignement pour orner les places, les rues et certaines routes.

Dans le territoire du parc, le platane joue un rôle important dans la qualité de la structure urbaine.

Planté au 19<sup>e</sup> siècle avec une réelle volonté urbanistique et paysagère, le platane est observable en alignement unilatéral ou bilatéral, en maille élargie ou en bouquet au cœur du tissu urbain.

Les routes départementales bordées par les platanes ne sont plus de simples routes, mais bien de grandes artères qui confèrent une hiérarchie par rapport aux autres voies de déplacement.

Illustration : Platane commun



## 54 CANNE DE PROVENCE

La canne de Provence, en latin *Arundo*, signifie "roseau" et *Donax* désigne aussi une sorte de roseau.

Grande graminée à rhizome est caractéristique du bassin Méditerranéen où elle se développe rapidement et peut y devenir envahissante. Elle se développe en zone humide et supporte de courts épisodes de sécheresse.

Elle a de grandes feuilles effilées, retombantes, glauques, et des panicules terminales d'épillets de couleur vert pâle à violacé qui peuvent être apparentés à ceux d'un roseau ou à un bambou.

Sa hauteur varie de 1 m à 8 m selon les variétés. Sur le territoire du parc, cette plante est considérée comme invasive, bien que cette espèce soit parfois considérée comme appartenant à la flore indigène méditerranéenne, car largement répandue sur le territoire.

Illustration : *Canne de Provence*

## 55 GARRIGUE

En botanique, la garrigue, du provençal "garriga", est une formation végétale basse, plus ou moins ouverte, composée en grande partie d'arbustes, d'arbrisseaux et de sous-arbrisseaux, résultant de la régression de la forêt méditerranéenne, le plus souvent par incendie ou surpâturage.

Les plantes caractéristiques associées aux garrigues sont le buis, le genévrier, le thym, le romarin, la lavande ou la sauge, entre lesquels les plantes bulbeuses comme divers ails sont fréquentes.

La Garrigue viendrait du mot celtique "Gar" qui signifie rocher.

Pour expliquer cette définition, considérons simplement que cette formation végétale se rencontre essentiellement sur sol calcaire et qu'elle est composée d'espèces clairsemées (milieu ouvert) où la roche affleure en de nombreux endroits. C'est souvent après de fortes pluies que la garrigue exhale abondamment ses odeurs parfumées.

Le **CHÊNE VERT** et le **LENTISQUE PISTACHIER**, ainsi que le chêne kermès (chêne des garrigues) et le buis sont également des essences que l'on retrouve sous forme arbustive dans le paysage de garrigue.

Illustration : *Garrigue*



## couvert boisé & paysages de nature

### 56 SAPIN

Le sapin, *Abies*, est un conifère faisant partie de la famille des Pinaceae.

Le sapin désigne plus communément un résineux de forme conique dont les aiguilles sont fixées sur la tige.

Le sapin est souvent associé aux paysages de montagne voire de moyenne montagne comme c'est le cas dans le massif des Berques avec une altitude allant de 280 à 820 mètres.

La forêt de Riassesse qui s'étend sur ce massif est à la croisée des climats atlantiques et méditerranéens, caractérisée par deux étages de végétation bien distincts ; le sapin occupe l'étage supérieur à partir de 550 mètres.

Les reboisements des années 80 ont privilégié l'implantation d'essences comme le sapin de Nordmann ou le Douglas.

Illustration : Sapin



56

### 57 PIN NOIR

Le Pin noir, *Pinus nigra*, est un grand arbre puisque sa taille atteint 20 à 55 mètres de hauteur à sa maturité. La couleur de son écorce est jaune-brun à gris selon les sous-espèces.

Les aiguilles, sont de couleur vert foncé.

Les Hautes-Corbières comportent des reboisements anciens assez étendus, notamment dans le massif du Riassesse, les résineux sont à l'honneur, en particulier le pin noir d'Autriche, qui domine par son nombre mais aussi de **CÈDRE DE L'ATLAS**.

Illustration : Pin noir



57

## 58 CÈDRE DE L'ATLAS

Le Cèdre de l'Atlas, *Cedrus atlantica*, est un conifère de la famille des Pinaceae, anciennement considéré comme une sous-espèce du cèdre du Liban. Aussi appelé cèdre bleu ou cèdre argenté, le cèdre de l'Atlas est un arbre d'allure majestueuse et imposante pouvant atteindre une hauteur de 30 à 40 mètres. Sa longévité est importante, de 500 à 600 ans, parfois beaucoup

plus lorsque les conditions sont propices.

Bien implanté dans le sud de la France et a priori adapté au climat méditerranéen, le cèdre de l'Atlas a été identifié comme une essence résistante au changement climatique. Les cédraies de la forêt du Riassesse sont reconnues et classées pour la qualité de leurs bois et de leurs graines.

Illustration : Cèdre de l'Atlas



## agriculture



### 59 PÂTURAGE

Le pâturage désigne une zone où les animaux herbivores peuvent se nourrir. Il s'agit de vastes champs, de prairies ou de terres destinées au pacage du bétail.

Les pâturages dans le PNR-CF sont situés sur les reliefs ou en plaine (ici, plaine du **FLEUVE** de l'Agly). Les pâturages en plaine peuvent être utilisés pour le pacage extensif, où le bétail est autorisé à se déplacer librement et à brouter les herbes naturelles.

Les pâturages contribuent à la diversité du paysage local, offrant des espaces ouverts au milieu des reliefs caractéristiques de la région.

Cette pratique agricole crée également un milieu essentiel pour la petite faune locale. En effet, les pâturages procurent nourriture et protection aux populations de petits passereaux, proies privilégiées des rapaces, dont de nombreuses espèces protégées ont élu domicile dans le PNR-CF.

*Illustration : Pâturages dans la vallée de l'Agly*



## 60 BOCAGE

Le bocage est un paysage rural caractérisé par des champs ou des cultures entourés de haies, de talus et de bosquets. Typique des zones agricoles, il crée un réseau de petites parcelles délimitées par des éléments de végétation, favorisant la biodiversité et offrant des avantages pour l'agriculture, tels que la protection contre

l'érosion et le vent, ainsi que l'ombre pour le bétail. Bien que ce paysage ne soit pas très fréquent au sein du PNR-CF, les alentours du Bugarach (région montagneuse des hautes corbières) présentent de nombreux espaces bocagers.

*Illustration : Bocages au pied du Bugarach*



## 61 TERRASSE AGRICOLE

Le terme de terrasse agricole ou de **CULTURE ACCROCHÉE** désigne un aménagement sur une pente pour créer des plateaux horizontaux ou légèrement inclinés. Des murs de soutènement en pierre sèche, sont érigés pour maintenir le sol en place et éviter l'érosion. Ces terrasses permettent l'agriculture là où la topographie rend difficile la culture conventionnelle. Elles sont utilisées pour maximiser l'utilisation des sols en minimisant l'érosion.

Dans le PNR-CF, les terrasses étaient construites en étant équipées de systèmes d'irrigation. Elles constituent les maillons d'un système de gestion des eaux de pluie en surface plus vaste que les terrasses elles-mêmes. Ce système permettait également de réutiliser les eaux dans des bassins aménagés en contrebas des collines.

Les terrasses agricoles sont le reflet d'un paysage humanisé, joignant production agricole et gestion des ressources. Ce motif de paysage tend à disparaître sous la végétation, due à la déprise agricole, comme dans cet exemple à Tautavel.

Malgré la disparition des cultures, les vestiges des murets en pierres maçonnées ou en pierres sèches sont bien souvent encore visibles. Ces pierres provenaient des terrains cultivés. Elles étaient déblayées au moment de la mise en culture de la terrasse, et utilisées pour le soutènement.

Les vestiges des murets en pierres sèches sont le reflet d'une utilisation massive de ce matériau local sur l'ensemble du territoire, pour de la grande ou petite construction, de l'église au muret de soutènement.

*Illustration : Terrasses agricoles (Tautavel)*



## agriculture



### 62 PLAINE VITICOLE / VITICULTURE

Une **PLAINE** viticole est une zone agricole dédiée principalement à la culture de la vigne. Elle se caractérise par des étendues de terres souvent plates ou légèrement ondulées, où les pratiques agricoles sont centrées sur la production de raisins destinés à la vinification.

Certaines cultures de vigne se font également en **TERRASSES**, selon la géomorphologie du terrain, afin de maximiser la surface de production.

Les **PLAINES** viticoles du PNR-CF donnent à voir un paysage de lignes, formées par les rangées soigneusement ordonnées de ceps. Cette forme de plantation permet de faciliter la gestion des cultures et la récolte.

La viticulture intensive donne un aspect caractéristique au paysage, avec des étendues cultivées à perte de vue. Les rangées ordonnées de vignes contribuent à façonner l'identité agricole de la région.

Le climat méditerranéen, ainsi que la nature du sol, sont originellement propices à la culture de la vigne au sein du PNR-Cf. Cependant, le changement climatique actuel, avec l'augmentation des épisodes de chaleur et de sécheresse, met à mal l'agriculture viticole et ses paysages.

*Illustration : Plaine viticole de Vingrau*





### 63 CULTURE DE LA PISTACHE

La culture du pistachier apparait depuis peu régions méditerranéennes, en raison des caractéristiques climatiques et géologiques (chaleur et sols drainés). Elle est très récente au sein du PNR-CF.

La pistache provient du Pistachier ou Pistachier commun (*Pistacia vera*), à ne pas confondre avec le Pistachier lentisque (*Pistacia lentiscus*). Le Pistachier lentisque est originaire du territoire des Corbières-Fenouillèdes et bien implanté notamment dans les **GARRIGUES**.

Le Pistachier commun quant à lui, n'est pas originaire de la région et a été importé pour sa culture.

La culture de la pistache témoigne d'une volonté de réinventer le paysage et ses pratiques, en s'adaptant aux changements climatiques.

Cultivés sous forme arbustive ou arborée, les pistachiers sont parfois difficiles à différencier des oliviers, bien que les feuilles soient d'un vert plus foncé, et leur culture ne suit pas forcément la même trame linéaire que les **OLIVERAIES**.

Illustration : Culture de pistachiers lentisques en terrasses (Tautavel)



### 64 OLIVERAIE

Une oliveraie est une zone cultivée dédiée à l'olivier, dont les olives sont récoltées pour leur chair ou leur huile. Les oliveraies sont typiques des régions au climat méditerranéen aux étés chauds et secs, et aux hivers doux et humides.

Ces cultures peuvent être installées sur des terrains vallonnés ou en **TERRASSES**, en fonction de la topographie locale.

Auparavant très cultivés, les oliviers ont ensuite été remplacés par la vigne. Ils réapparaissent aujourd'hui comme alternative à la viticulture, moins gourmande en eau et souffrant moins de la chaleur.

La culture de l'olivier crée des motifs linéaires aux reflets argentés dus à la couleur des feuilles, caractéristiques de la partie est du PNR-CF.

Illustration : Oliveraie (Termes)



## énergie et exploitation

65



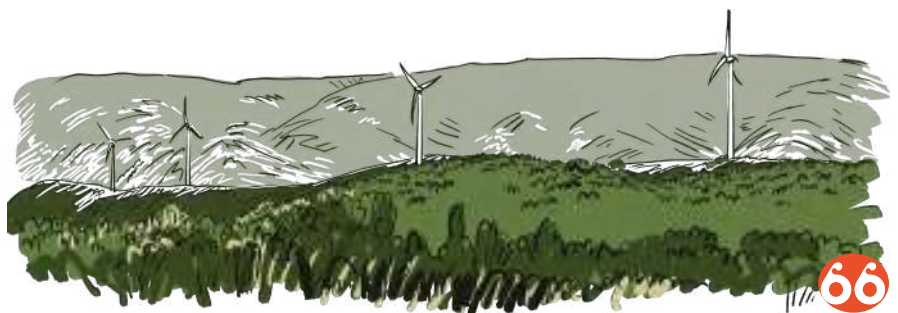
### 66 PARC ÉOLIEN

Un parc éolien est une installation composée de plusieurs éoliennes, qui sont généralement regroupées sur un site spécifique pour générer de l'électricité à partir de l'énergie éolienne. Les éoliennes captent l'énergie cinétique du vent et la convertissent en électricité, qui peut être injectée dans le réseau électrique.

Les parcs éoliens sont présents dans le PNR-CF, la région bénéficiant d'un climat propice, par ses vents, accentués par la topographie locale.

Ces installations impactent plus ou moins le paysage en fonction de leur superficie, de leur emplacement et des points de vue.

Illustration : Parc éolien (Prugnanes)



66

65

### EXPLOITATION MINIÈRE

Une mine est un site d'extraction de minéraux, de métaux, de charbon, ou de pierres précieuses. L'exploitation minière peut être à ciel ouvert ou sous-terrain, en fonction de la nature des matériaux recherchés et de la morphologie du gisement. Les vestiges miniers (et métallurgiques) parsèment le paysage des Hautes Corbières mais aussi le Fenouillèdes et la vallée de la Boulzane. Ils sont parfois conséquents, comme à Saint-Estève et dans certains coins, ils étaient omniprésents.

Ces mines aujourd'hui abandonnées sont désormais des refuges de biodiversité et parfois utilisées comme captage d'eau, ou encore de territoires d'exploration pour collectionneurs de minéraux ou amateurs de spéléologie. Ce patrimoine économique est aujourd'hui remis en valeur par l'association Mines en Corbières.

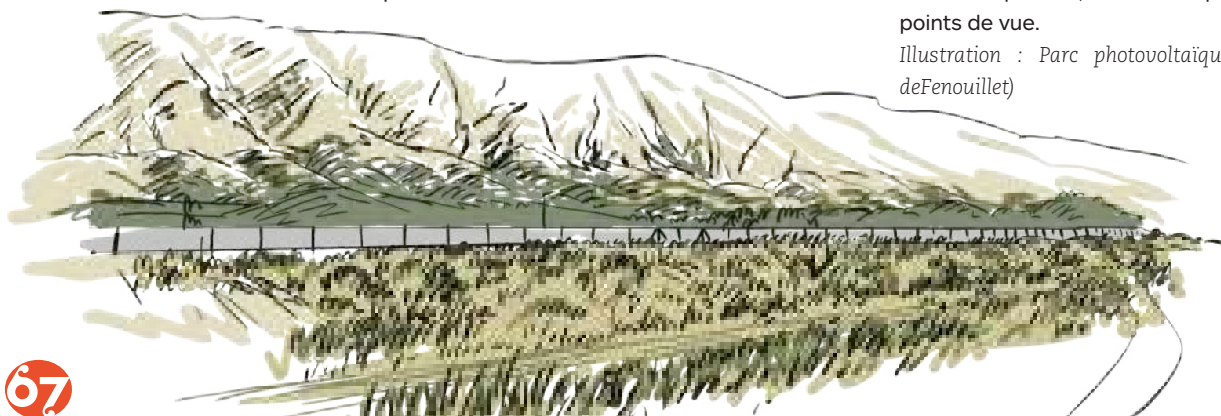
Illustration : Ancienne mine de Saint Estève

### 67 PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Un parc photovoltaïque est une installation qui utilise des panneaux solaires photovoltaïques pour convertir l'énergie solaire en électricité. Ces parcs sont constitués d'un grand nombre de panneaux solaires, disposés sur une surface étendue pour capter la lumière du soleil et produire de l'électricité.

L'ensoleillement dont bénéficie la région la rend propice à l'installation de panneaux photovoltaïques, plus généralement dans les plaines. En effet, les plaines permettent d'optimiser leur implantation par rapport aux reliefs plus complexes. Les parcs photovoltaïques impactent plus ou moins le paysage en fonction de leur superficie, de leur emplacement et des points de vue.

Illustration : Parc photovoltaïque (Saint-Paul-de-Fenouillet)



67

**68 CARRIÈRE**

Les carrières sont des sites d'extraction de matériaux tels que la pierre. La région des Corbières-Fenouillèdes est connue pour son paysage karstique, caractérisé par des formations rocheuses calcaires, des grottes et des formations géologiques particulières.

Les carrières dans cette région peuvent donc exploiter ces ressources géologiques spécifiques, pour fournir des matériaux de construction (infrastructures, routes, bâtiments, murets de pierre...). Au sein du PNR-CF, l'accent est principalement mis sur l'exploitation de matériaux et de composants chimiques tels que les feldspaths et les carbonates.

Les carrières, plus nombreuses dans la partie est du PNR-CF, impactent plus ou moins le paysage en fonction de leur taille et de leur emplacement.

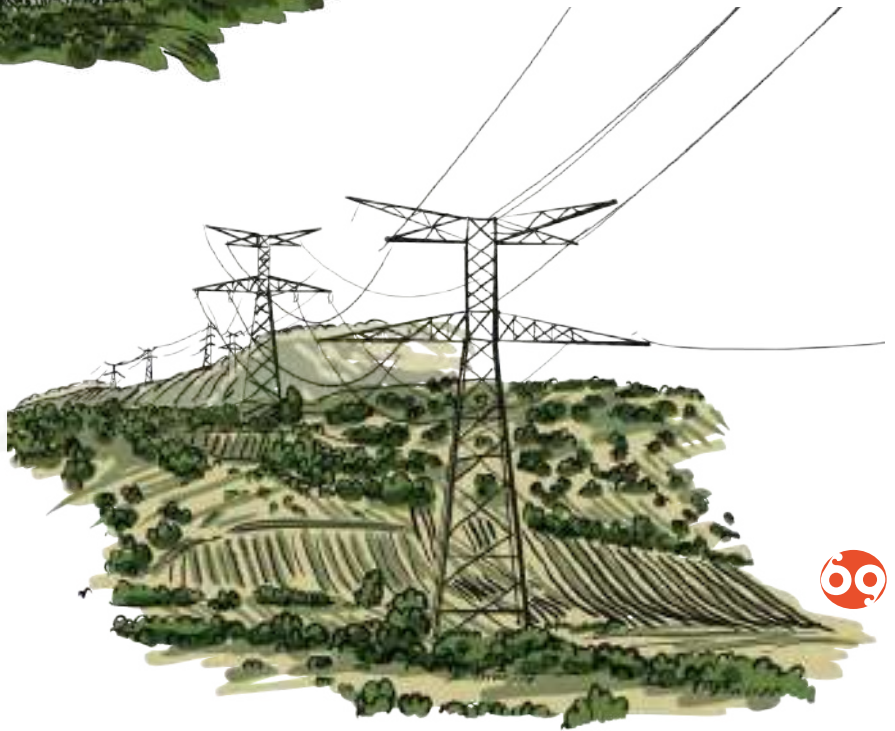
Illustration : Carrière à Tautavel

**68****69 LIGNE À TRÈS HAUTE TENSION**

Une ligne très haute tension (LTHT) est une infrastructure de transport électrique utilisée pour acheminer de grandes quantités d'électricité sur de longues distances. Ces lignes sont caractérisées par une tension électrique extrêmement élevée par rapport aux lignes de distribution standard. Ces infrastructures sont accompagnées de normes d'un aménagement particulier du territoire qui les longe. Les constructions doivent en être éloignées, et elles doivent rester accessibles tout du long, ne permettant pas le développement d'une végétation haute.

À l'image de la LTHT traversant le PNR-CF du nord au sud, ces infrastructures sont très visibles dans le paysage. Elles en deviennent de véritables points de repère à l'échelle du territoire.

Illustration : LTHT (Maury)

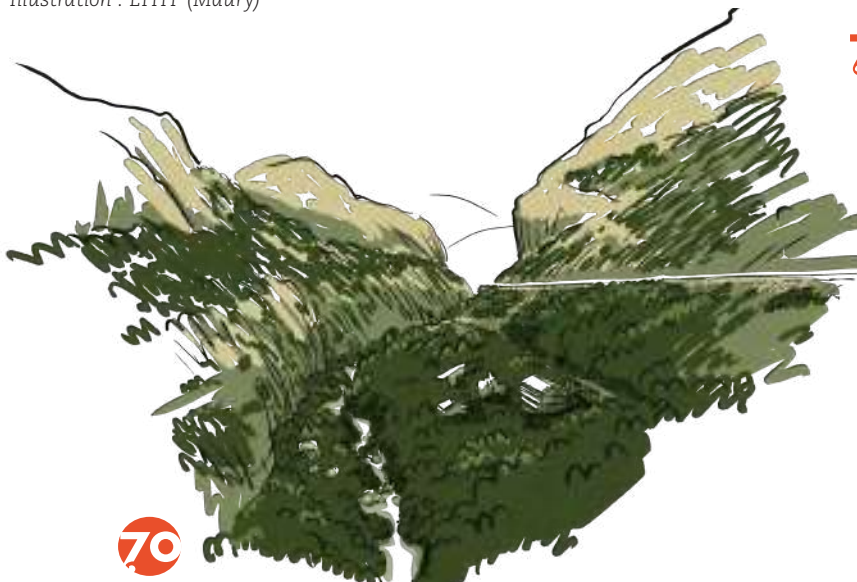
**69****70 FORGE À LA CATALANE**

La forge à la catalane, également connue sous le nom de "farga catalana" en occitan et catalan, est une installation métallurgique. Elle était utilisée pour la transformation du minerai de fer en métal, et fonctionnait à l'énergie hydraulique.

À l'image du changement d'usage fréquent de ces installations, la forge de Padern été transformée en usine métallurgique, en centrale électrique. Elle a aussi servi de site de distillation de lavande notamment.

Ces forges sont aujourd'hui principalement présentes sous forme de vestiges dans le PNR-CF, parfois valorisées comme patrimoine historique du territoire.

Illustration : Forge à la Catalane du Grau de Padern

**70**